

## STAGE EN SITUATION MF1

- La CTR Grand-Est organise cette année un stage de préparation au MF1 sans examen.
- Il se déroulera :

**Du samedi 29 mai au samedi 5 juin 2021 à l'UCPA Niolon (Bouches du Rhône)**

**Le prix est de 600 € pour une semaine.**

- Il est destiné aux stagiaires en situation, donc ayant déjà validé le stage initial MF1.
- Il comportera des mises en situation sur des sujets de pédagogie pratique, théorique et organisationnelle, qui seront inscrites sur les livrets pédagogiques des stagiaires.
- Il permettra également aux stagiaires de s'entraîner aux épreuves pratiques et pédagogiques du MF1 en mer dans des conditions proches de celles de l'examen, mais sans le stress généré par celui-ci.
- Selon le niveau atteint par les stagiaires à la fin du stage, les stagiaires pourront valider :
  - l'aptitude à la présenter l'épreuve d'intervention sur une plongeur en difficulté à l'examen,
  - une partie des modules du stage en situation, en particulier ceux concernant l'enseignement entre 20 et 40 m.  
Cependant, même s'il s'agit d'une formation intensive, la totalité du stage en situation ne pourra pas être validée si les stagiaires n'ont pas enseigné auparavant en condition réelle avec de vrais élèves.

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LES STAGES À L'UCPA NIOLON

#### L'hébergement

- Le prix du stage comprend l'hébergement, les repas et les plongées. Il est possible de se garer gratuitement à l'intérieur du centre s'il y a de la place. Le transport du domicile au centre UCPA est à la charge des candidats
- Le centre dispose d'une connexion WIFI gratuite.
- Les draps sont fournis, mais pas les serviettes, ni le savon. Il est conseillé d'emmener une multiprise et de quoi se protéger contre les moustiques. Il peut y avoir du mistral : prévoyez un bonnet et un coupe-vent. L'hébergement est collectif : emportez éventuellement des boules Quies si vous partagez votre chambre avec des ronfleurs ...

#### Votre trajet :

- Les stages se dérouleront à l'UCPA Niolon, 18 Chemin de la Batterie 13740 Le Rove  
Tél. : 04 91 46 90 16, courriel : [niolon@ucpa.asso.fr](mailto:niolon@ucpa.asso.fr)
- Pour vous y rendre, vous pouvez utiliser soit :
  - Un véhicule individuel : le covoiturage est fortement conseillé d'un point de vue économique, écologique et pour avoir plus de chances de trouver une place sur le parking.
  - Le train : il y a une correspondance par TER pour Niolon depuis la gare de Marseille Saint-Charles. Le centre UCPA est situé à environ 400 mètres à pieds de la gare de Niolon.

#### Déroulement de la semaine

- Le rendez-vous a lieu à 17h30 le samedi soir devant les salles du pôle technique, au-dessus du quai d'embarquement.
- En cas d'arrivée tardive, prévenez Laurent MARCOUX au 06.74.61.29.96.
- Le stage se termine le vendredi soir, mais en raison de la fatigue générée dans la semaine, nous vous conseillons fortement de prévoir votre départ le samedi matin, sauf si vous circulez en train.

#### Le matériel de plongée :

- Il faut vous munir de l'ensemble de votre matériel personnel à l'exception du bloc, fourni gratuitement sur place
- Le centre UCPA peut également fournir gratuitement un complément de plombs, mais le prêt de matériel de secours en cas de panne vous sera facturé.
- Le matériel sera stocké dans un casier individuel entre deux plongées. Il faut se munir d'un cadenas, de préférence à combinaison, ce qui évite de perdre la clef !

## INSCRIPTIONS

- Elles se font exclusivement en ligne sur la page de la CTR Est à partir du site du Comité Régional Est
- Allez sur la page d'accueil de la CTR, cliquez sur l'onglet « La CTR » à droite de l'onglet « Accueil », puis sur l'option « S'inscrire aux stages CTR »
- Remplissez le formulaire en ligne puis cliquez sur « ENVOYER ». Les données recueillies servent exclusivement à la gestion des stages et ne sont pas divulguées à des tiers.
- Vous recevrez ensuite un mail de confirmation de la part de Google. Si ce n'est pas le cas, vérifiez le dossier antispam de votre logiciel de messagerie, puis l'adresse mail que vous avez renseignée sur le site. En cas de difficultés, contactez le Président de la CTR par mail à l'adresse suivante : [laurent.marcoux@orange.fr](mailto:laurent.marcoux@orange.fr)
- Puis, effectuez un virement sur le compte du comité Est à partir du RIB suivant (Le prix est de 600 €)

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	01083	00020819401	19	EUR	CCM MEINAU CANARDIERE
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1027	8010	8300 0208	1940	119
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM MEINAU CANARDIERE			COMITE REGIONAL GRAND EST FFESSM		
BUREAU DE STRASBOURG MEINAU			CHEZ VERONIQUE PIRAS		
211 AVENUE DE COLMAR			15 RUE DE CUSTINES		
67100 STRASBOURG			67380 LINGOLSHEIM		
☎33390416507					
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

- Il est possible d'obtenir une attestation de paiement **après le stage**, par mail auprès de la trésorière du Comité Régional Grand Est, Mme Véronique GOEHNER : [vero.jp@wanadoo.fr](mailto:vero.jp@wanadoo.fr)
- Intitulez le « Stage GPN4 mai, juillet ou septembre » selon le cas
- Une fois le virement reçu, vous serez inscrit(e) sur une liste en ligne figurant dans le même onglet que ce document. Cette liste des candidats inscrits et en liste d'attente sera publiée et régulièrement actualisée, **mais il n'y aura pas de mail de confirmation ni de convocation.**
- **Attention :**
  - Seul l'enregistrement de l'inscription en ligne et la réception du virement permettront de valider définitivement votre candidature.
  - **Si le virement n'est pas effectué dans la semaine qui suit votre inscription en ligne, celle-ci sera automatiquement annulée**
  - **En cas de désistement moins de 2 mois avant le début des stages de Niolon ou 6 mois avant celui de l'Incantu, la CTR retiendra tout ou partie des frais engagés**
  - **Nous vous conseillons FORTEMENT de souscrire une assurance annulation, en particulier si vous vous êtes inscrits au stage de juillet à l'Incantu**
  - **L'assureur fédéral, le cabinet LAFONT, en propose une au prix de 8 euros ; Elle couvrira les annulations pour raison professionnelle ou de santé, et pourra être souscrite en ligne ici : <https://www.assurdiving.com>**

## DOCUMENTS A PRESENTER LE PREMIER JOUR DU STAGE-EXAMEN

- Licence de l'année en cours.
- Brevet de Niveau 4 ou équivalent.
- Attestation de participation au stage initial.
- Certificat médical (CACI) daté de moins d'un an.